



Communiqué du SNES-FSU

Budget 2023 : « + 10 % pour toutes et tous ? Le compte n'y est pas »



Dans l'entre deux tours, le candidat Emmanuel Macron avait promis une augmentation de 10 % de la rémunération pour tous les enseignants en janvier 2023.

En septembre 2022, dans un mail à la profession, il revenait sur cette promesse. Les annonces budgétaires 2023 confirment la tromperie car tous les enseignants, début, milieux et fin de carrière ne seront pas concernés par une augmentation de 10 % dès l'année prochaine, ni les suivantes.

Le ministère annonce 635 millions pour l'augmentation des rémunérations de septembre 2023 à décembre 2023, puis 1,9 milliards en année pleine. Or, pour augmenter la rémunération de 10 % de tous les personnels de septembre à décembre 2023, il faudrait engager 1,2 milliard et sur une année pleine 3,6 milliards.

Une loi de programmation pluriannuelle qui permettrait de poser les bases d'une revalorisation inscrite dans la durée ne semble plus du tout d'actualité.

Rien n'est dit non plus des autres personnels : pour le SNES-FSU, il serait inconcevable que les CPE, PsyEN, AED, AESH soient oubliés. Tous les personnels ont perdu en pouvoir d'achat ces dernières années et subissent l'inflation comme tout le monde.

Au final, il se dessine les contours d'une revalorisation qui n'en est pas une : pour une partie des personnels en 2023 sans conditions et ensuite uniquement dans le cadre du pacte, donc du travailler plus pour gagner plus. A peine sorti de la rentrée de la pénurie, le ministre confirme qu'il veut donc résorber la crise de recrutement en alourdissant la charge de travail des personnels !

Le mépris salarial s'accompagne d'une nouvelle détérioration des conditions de travail avec la suppression de 500 emplois d'enseignants dans le second degré public sous prétexte d'une légère baisse des effectifs élèves. Ces nouvelles suppressions s'inscrivent dans la continuité des 5 dernières années avec 7 900 suppressions d'emplois, soit la disparition de l'équivalent de 175 collèges alors que les effectifs augmentaient !

Ces artifices de communication doivent cesser. Il y a urgence à rattraper les pertes de pouvoir d'achat de ces dernières années et à engager un plan pluriannuel de revalorisation sans contrepartie. Le SNES-FSU exige également que la valeur du point d'indice soit indexée sur l'inflation.

Pour porter ces revendications ambitieuses, le SNES-FSU appelle à investir massivement la journée de grève et les manifestations du 29 septembre. Il ne laissera pas davantage le gouvernement s'attaquer aux retraites et mobilisera contre tout allongement des carrières.

A Paris, le 27/09/22